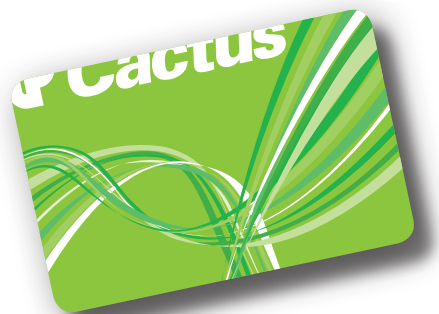


Conditions générales CARTE CLIENTS CACTUS

Dernière mise à jour: 4 janvier 2024



Article 1

Toute personne physique âgée de plus de 18 ans accomplis peut demander une carte de fidélité Cactus (la Carte Cactus). La Carte Cactus est gratuite et est émise par Cactus S.A., L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Cactus), qui en reste propriétaire et se réserve le droit de cesser son émission, de la retirer ou de mettre fin à son programme de fidélité à tout moment.

Article 2

Pour obtenir une Carte Cactus, il suffit de remplir complètement le formulaire d'adhésion, le signer et le déposer à la réception dans un des Cactus supermarchés, marchés, hobbi ou Cactus shoppi.

La Carte Cactus délivrée est activée immédiatement. Aucune demande par courrier ou téléphone ne sera prise en compte. Lors de la délivrance de la Carte Cactus, Cactus remet au client une carte principale et 3 cartes porte-clés. La carte principale et les mini-cartes forment ensemble la Carte Cactus; elles sont associées à un seul compte (le Compte Cactus) et portent le même numéro d'identification. La carte principale et les mini-cartes permettent d'accumuler et de dépenser des points de fidélité.

Le bon usage de la Carte Cactus, des bons d'achat carte fidélité, et des services y relatifs tombent sous l'entière responsabilité du client et le client ne pourra prétendre à aucune compensation, ni à des dommages intérêts suite à leur usage.

Article 3

Sous réserve des dispositions de l'article (5), la Carte Cactus peut être utilisée dans tous les Cactus supermarchés, marchés et hobbi (ensemble, les Points de Vente) ainsi que dans tous les Cactus shoppi. La Carte Cactus peut être utilisée en cas de paiement à la caisse ou en cas de paiement réalisé lors d'un achat en ligne sur les listes de cadeaux.

Article 4

Lors du paiement des achats ou pour profiter des avantages liés, la Carte Cactus doit être présentée à la caisse avant la transaction envisagée. Pour obtenir/récolter des points uniquement la carte client physique et originale (la carte principale ou une mini-carte) ainsi que la carte scannée sur votre smartphone sont acceptées dans nos magasins. Toute autre présentation (ex. : une photocopie, une photographie sur smartphone, l'écriture du code client sur un papier ou autre support) est invalide et est refusée.



Pour échanger des points Cactus, uniquement la carte client physique et originale ainsi que la carte scannée sur notre application officielle Cactus est acceptée dans nos magasins. Les applications tiers ne sont pas acceptées pour échanger des points Cactus pour des raisons de sécurité. Toute autre présentation (ex. : une photocopie, une photographie sur smartphone, l'écriture du code client sur un papier ou autre support) est invalide et est refusée.

En cas d'oubli de présentation de la Carte Cactus, le client peut demander un voucher «carte oubliée» s'il signale son oubli avant la transaction en magasin. Sur présentation de ce voucher, et de sa Carte Cactus il peut se faire créditer les «points oubliés» lors d'un prochain passage chez Cactus. Cactus se réserve le droit de ne plus accepter les vouchers émis il y a plus de 24 mois.

Si le client opte de scanner le code de sa Carte Cactus à l'aide d'un appareil téléphonique mobile, soit via ses propres moyens, soit via l'Application Cactus (l'App Cactus), son usage en reste sous sa seule responsabilité et le client ne pourra prétendre à aucune compensation, ni à des dommages-intérêts suite à cet usage.

Le solde du Compte Cactus est imprimé sur le ticket de caisse ou peut être renseigné via l'App Cactus.

Article 5

5.1 Pour chaque euro entier dépensé dans un Point de Vente, Cactus attribue 1 point au client.

5.2 Des points supplémentaires sont attribués lors de l'achat de certains produits signalés à cet effet dans les Points de Vente ou dans des dépliant publicitaires ou par d'autres moyens de communication commerciale.

5.3 Cactus se réserve également le droit d'exclure l'attribution de points pour l'achat de certains produits, lors de certains événements ou d'une quelconque autre façon. Aucun point ne sera attribué pour les vidanges, les ventes de tabac, de cigarettes, de services postaux, de cartes téléphoniques prépayées, des billets de loterie, des dons pour oeuvres caritatives...

5.4 Dans les Cactus Shoppi: 5 € dépensés équivalent à 1 point. Ceci est valable sur tous les achats, y compris sur le carburant, les ventes de tabac et cigarettes, (à l'exception d'un paiement par carte-essence). La Carte Cactus ne peut cependant être utilisée que pour accumuler des points.

Article 6

En cas de retour d'un produit, les points attribués lors de l'achat de ce produit sont déduits du Compte Cactus du client. Si le client ne dispose pas de suffisamment de points, le solde de son Compte Cactus sera débiteur.

Article 7

Le Client a la possibilité d'utiliser les points accumulés sur la Carte Cactus comme moyen de paiement à faire valoir sur son achat en cours dans le Points de Vente. L'utilisation des points n'est pas automatique; le client doit en faire la demande à une hôtesse de caisse d'un des Points



de Vente avant la transaction en magasin, sur présentation de sa carte principale, d'une de ses mini-cartes ou de l'Application Officielle Cactus. Les points accumulés excédant la valeur de l'achat émis constituent le capital de départ du nouvel épargne. Le paiement avec les points sur le ticket de caisse se fait selon le principe 1 point épargné = réduction de 0.01€ sur le ticket de caisse. Les achats en cours ne sont pas inclus dans le solde de points disponible pour le paiement.

Article 8

Cactus peut désigner plusieurs produits et/ou services qui peuvent être payés par les points accumulés (les Produits Cadeau). En cas de paiement par points d'un Produit Cadeau, les points sont débités directement du Compte Cactus du client. Le client doit disposer de suffisamment de points sur son Compte Cactus avant d'effectuer l'achat d'un Produit Cadeau. Il n'est pas possible de cumuler le paiement en espèces ou par bons d'achat carte fidélité avec le paiement par points accumulés pour le paiement des Produits Cadeau.

Article 9

Sur le site www.cactus.lu, Cactus publie régulièrement des informations concernant la Carte Cactus, la liste des Produits Cadeau, les promotions actuelles ou les concours éventuels. Le détenteur d'une Carte Cactus y trouve la possibilité de s'abonner à des newsletters et autres services ou de se renseigner sur les offres des partenaires de la Carte Cactus.

Article 10

Cactus collecte et traite les données des clients qui lui ont été fournies sur le Formulaire d'Inscription conformément à la législation applicable, de manière adéquate et limitée par rapport à ce qui est nécessaire pour la finalité prévue. En remplissant, en signant et en déposant ce Formulaire, le demandeur d'une Carte Cactus donne son consentement à Cactus pour traiter et collecter vos données signalétiques et traiter, collecter et partager vos transactions d'achat avec des prestataires partenaires. Le traitement des données est sous la responsabilité de Cactus.

Uniquement le titulaire d'une Carte Cactus peut à tout moment demander une modification concernant les données fournies auprès de l'adresse: «fidelite@cactus.lu». Ces informations ne peuvent être utilisées que pour l'ouverture et la gestion du Compte Cactus associé à la Carte Cactus, la lutte contre la fraude et afin de faire bénéficier les détenteurs d'une Carte Cactus des avantages, services et promotions proposés. Cactus s'engage à ne communiquer ces données à aucun tiers. Afin de mieux informer les clients de ses promotions spéciales et des Produits Epargne et Cadeau, Cactus se réserve le droit d'envoyer des communications commerciales aux clients. Sur simple demande et gratuitement, le client peut s'opposer à l'envoi de telles communications commerciales.



Article 10bis

Cactus ne partage PAS vos données d'identification et de contact avec des tiers, mais nous sommes parfois tenus de transmettre des données personnelles vous concernant.

C'est le cas lorsqu'une loi, un règlement ou une procédure judiciaire (comme une décision de justice) nous y oblige : à la demande des autorités, des forces de police dans le cadre d'actions en application de la loi. Il nous semble nécessaire de transmettre vos données lorsqu'il s'agit de prévenir un dommage physique ou financier, ou en cas d'enquête sur une fraude présumée ou avérée ou sur des activités illégales. Nous faisons en sorte que vos données personnelles soient protégées par les mesures de sécurité techniques et organisationnelles adéquates contre toute perte, destruction, altération, utilisation, divulgation ou accès non autorisé, de manière accidentelle ou illicite.

Nous conservons les données de la Carte Client à partir du moment où vous vous inscrivez, jusqu'à 2 ans après votre dernière activité dans un de nos points de vente. Si vous n'avez plus utilisé votre carte pendant 2 ans, vos données d'identification sont retirées de nos bases de données. Vous pouvez également demander à tout moment de supprimer vos données si vous ne désirez plus utiliser votre Carte Client. Les détails de vos achats sont conservés pendant 2 ans. Lorsque vos données d'identification sont retirées de nos bases de données, ces données sont également anonymisées. Le résumé de vos achats est sauvegardé 10 ans, après cette période de conservation, nous nous supprimons les données. Vos données sont sauvegardées au Luxembourg.

Article 11

En cas de perte ou de vol d'une des 4 cartes Cactus, le client est tenu de le signaler à Cactus dans les plus brefs délais. Au moment de la déclaration de perte ou de vol d'une Carte Cactus, le compte client est bloqué et le solde des points du compte est vérifié.

Ce solde de points restant est récupéré sur une nouvelle, si le client donne suffisamment d'informations permettant d'identifier d'une part le porteur de la carte et d'autre part la Carte Cactus comme perdue ou volée. Si entre le moment de constat de perte ou de vol et le blocage du compte, des points auraient été utilisés frauduleusement, Cactus ne peut en aucun cas en être tenu responsable. Cactus n'a pas la charge de renseigner le client sur les mouvements de la carte volée ou perdue, ni de lui restituer des points volés ou perdus. Le client ne pourra prétendre à aucune compensation, ni à des dommages-intérêts suite à un quelconque usage frauduleux.

Article 11bis

Toute réclamation ou demande de rectification de la part du client concernant le solde de points ne peut être considérée si celle-ci est accompagnée de la présentation de la Carte Principale et des 3 Mini-Cartes. Toute réclamation sur simple présentation du seul ticket de caisse n'est pas suffisante et ne pourra être considérée.



Article 12

Après une non utilisation de la Carte Cactus (pas de points accumulés ou dépensés) pendant une période supérieure à 24 mois, nous retirons vos données d'indentification de nos bases de données. La Carte Cactus sera automatiquement annulée, le compte client sera fermé et les points accumulés y associés seront perdus.

Article 13

Cactus se réserve le droit de refuser la délivrance ou de suspendre l'utilisation d'une Carte Cactus ainsi que le droit de la supprimer définitivement en cas d'utilisation frauduleuse. Cactus se réserve le droit de poursuivre en justice toute personne détentrice ou tierce ayant tenté de faire un usage frauduleux de la Carte Cactus ou des informations y relatives.

Article 14

Le fait pour Cactus de ne pas exercer ou d'exercer avec retard tout droit en vertu des présentes conditions générales ne sera pas assimilé à une renonciation à ce droit, ni à tout autre droit en vertu des présentes conditions générales.

Article 15

Les présentes conditions générales peuvent être consultées en permanence sur www.cactus.lu. Cactus se réserve le droit de les adapter en fonction de l'évolution des services fournis dans le cadre de la Carte Cactus. Les modifications apportées entrent en vigueur dès leur publication, la date de laquelle figure à la fin des présentes. Il appartient au client de consulter régulièrement les conditions générales par le biais du site www.cactus.lu. La dernière version en ligne en langue française est la version de référence. L'utilisation continue de la Carte Cactus vaut acceptation des conditions générales modifiées.

Article 16

Les présentes conditions générales sont soumises aux lois du Grand-Duché de Luxembourg. Les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Luxembourg seront seuls compétents pour toute contestation entre le client et Cactus, cette dernière pouvant cependant porter le litige devant toute autre juridiction qui, à défaut de l'élection de juridiction qui précède, serait normalement compétente.